

DEROULEMENT DU STAGE DE FIN D'ÉTUDES

Pendant votre stage, vous êtes couvert par l'Éducation Nationale pour les accidents qui peuvent vous arriver, mais pas pour ceux que **vous** pouvez provoquer. Assurez-vous que vous êtes couvert personnellement ou par vos parents pour ce risque, sinon pensez à vous assurer en responsabilité civile. (Les mutuelles étudiantes peuvent vous assurer).

Durant votre stage, vous devez vous considérer comme un employé de l'entreprise et donc vous conformer aux règles en vigueur dans l'entreprise notamment en ce qui concerne la sécurité, les horaires de travail et la tenue vestimentaire. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical, une autorisation exceptionnelle de l'IUT ou l'entreprise. **Quelque soit le motif** (justifiable ou non) **de votre absence prévenez immédiatement l'entreprise.**

Il est très important que nous puissions vous joindre durant votre stage. C'est pourquoi vous devez impérativement contacter votre tuteur par mail (ou par téléphone) dès votre arrivée dans l'entreprise et lui indiquer l'adresse exacte de votre lieu de stage, votre mail (ou votre numéro de téléphone) ainsi qu'un mail et un numéro de téléphone de la personne qui vous encadre dans l'entreprise. Vous devez également faire parvenir par courrier à votre tuteur dans un délai de 15 jours la feuille de renseignement correctement remplie.

Si vous n'avez pas contacté votre tuteur dans les 20 jours suivant le début du stage, il cherchera lui-même à vous contacter ou à contacter votre responsable mais vous perdrez alors **deux points sur votre note.**

Si le déroulement de votre stage vous paraît anormal (absence de sujet, sujet peu approprié ...), après avoir essayé par vous-même d'arranger les choses, vous pouvez contacter votre tuteur ou M. Arlotto pour qu'il tente d'intervenir auprès de l'entreprise.

En arrivant dans l'entreprise, vous remettrez à votre responsable une fiche d'appréciation et un questionnaire, qui devront vous être rendue sous pli cacheté et qui sera à remettre en même temps que votre rapport de stage. Ces documents sont très importants car ils servent en partie à évaluer votre stage. Leur absence lors de la soutenance compromet vos chances d'être bien noté.

Le rapport de stage devra être fourni sous la forme de deux exemplaires papier et d'un fichier au format pdf. Il comprend 30 pages (écrites par vous même) environ, quelques annexes et un résumé en anglais. De courts extraits de livre documentation constructeur, rapport d'ancien étudiant, site internet, sont tolérés à condition qu'ils apparaissent clairement dans votre rapport et que les sources soient citées.

Date limite de dépôt des rapports (papier) de stage au Secrétariat du Département G.E.I.I., le :

LUNDI 23 JUIN 2008 avant 15 heures.
(lundi 1^{er} septembre pour le jury de septembre 2008)

Le fichier pdf sera envoyé à arlotto@univ-tln.fr avant le lundi 23 juin avant 15h00.

Attention, un rapport ou un fichier remis hors limite entraîne une pénalité de 2 points sur votre note.

La soutenance aura lieu dans la journée du :

MARDI 24 JUIN 2008
ou du **MERCREDI 25 JUIN 2008**
(Jeudi 4 septembre pour jury septembre 2008)

L'heure vous sera communiquée par votre tuteur enseignant et sur <http://arlotto.univ-tln.fr/stages>.

La soutenance dure 30 minutes (20 minutes d'exposé + 10 minutes de question du jury). Vous devez créer un diaporama qui sera présenté avec un vidéo-projecteur que nous vous fournirons. Vous pourrez utiliser votre pc portable si vous en possédez un ou un pc portable de l'IUT. Dans ce cas le seul logiciel disponible sera le logiciel libre OpenOffice.Org (disponible sur <http://fr.openoffice.org>) ou le lecteur de document pdf AcrobatReader.

Si vous utilisez un autre logiciel de création de diaporama, il vous appartient de convertir votre fichier au format Présentation OpenDocument (.odp) (et de vérifier qu'il passe correctement avec OpenOffice.Org) ou au format pdf.

Dans votre intérêt, essayez de convaincre votre responsable en entreprise de venir assister à votre soutenance.
Bon stage.

Le Responsable des Stages,
P. ARLOTTO